



# Pour profiter à loisir de l'été, la vigilance est de mise !

18.07.2019

INSTITUTIONNEL

**Enedis et RTE mettent tout en oeuvre pour renforcer la sécurité aux abords des ouvrages électriques. La période estivale est propice aux activités de plein air ; pour que chacun puisse pratiquer ses loisirs et profiter pleinement de l'été en toute sécurité, il faut rester vigilant. La bonne distance d'une source électrique, c'est justement la distance !**

De nombreuses activités peuvent s'avérer à risque si elles sont pratiquées à proximité d'ouvrages électriques : transformateurs et postes électriques, lignes aériennes et souterraines, coffrets électriques. Il est donc important d'en rester éloigné et de ne jamais tenter de récupérer un objet en contact avec ces installations électriques. La simple proximité d'une ligne électrique peut également suffire à provoquer un arc électrique et entraîner une électrocution.

Chacun est concerné par ces règles de sécurité pendant ses loisirs : ULM, parapente, parachute, pêche, cerf-volant, montgolfière, etc. Sans oublier, le monde agricole et la moisson qui va débiter prochainement. En période dense de travail, il est nécessaire de rester attentif et de cultiver sa vigilance aux abords des ouvrages électriques.

Concrètement, l'important est d'observer son environnement avant toute intervention ou activité afin de prendre les bonnes distances de sécurité : rester au minimum à 5 mètres des ouvrages électriques.

## **La sécurité, c'est aussi savoir intervenir en cas d'accident**

Si malgré tous ces conseils un accident survient, les mesures à prendre sont les suivantes :

- 1 Interdire l'accès pour prévenir un autre accident ;
- 2 Pour éviter d'être soi-même électrisé/électrocuté, ne pas toucher les personnes concernées si elles sont encore en contact avec l'ouvrage électrique ;
- 3 Alerter en appelant le 18 (pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (police) ou le 112 (n° d'appel d'urgence unique européen).

**Et surtout, ne toucher en aucun cas les pylônes, ni les câbles, même tombés au sol.**

## **Le partenariat Enedis-RTE**

Depuis 2010, Enedis et RTE s'engagent ensemble pour la campagne de prévention et de sensibilisation « Electricité Prudence », rappelant les précautions à prendre, les conseils de sécurité et réflexes essentiels

à avoir aux abords des ouvrages électriques. Pour en savoir plus : [electricite-prudence.fr](http://electricite-prudence.fr) ou suivez l'actualité #ElectricitéPrudence sur Twitter.

Communiqué de presse

## Vos contacts - Île-de-France / Normandie

**Mélanie PETIT**

Île-de-France / Normandie  
Responsable communication

[P+33 \(0\)6 67 19 68 17](tel:+330667196817)

Écrivez-nous

**Anne-Sophie PINON**

Île-de-France / Normandie  
Chargée de communication

[P+33 \(0\)7 62 44 67 06](tel:+330762446706)

Écrivez-nous

